

Instruction n°DGS/SP1/VSS/DGOS/PF2/DGCS/MSP/2019/185 du 7 août 2019 relative aux mesures de prévention et de contrôle de la grippe saisonnière

07/08/2019

L'instruction du 7 août 2019 relative aux mesures de prévention et de contrôle de la grippe saisonnière actualise les éléments figurant dans l'instruction du 8 janvier 2016 afin de réduire l'impact de la grippe saisonnière, problème majeur de santé publique. Les recommandations portent sur : la vaccination des population vulnérables, l'application de mesures barrière, l'utilisation adaptée des antiviraux et la réactivité et l'adaptation des différentes composantes de l'offre de soins. L'instruction est accompagnée de neuf fiches pratique portant notamment sur la vaccination, les mesures barrière, les éléments diagnostique, le traitement antiviral, la gestion de l'offre de soins etc...